



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

TDR N° 01/DN/DP2023

Recrutement d'un Cabinet ou Groupe de Consultants pour l'Evaluation des besoins du groupe cible des programmes de SOS Villages d'Enfants en République Démocratique du Congo

Lot n°1 : Evaluation des besoins du groupe cible des Programmes de SOS Villages d'Enfants dans le Sud-Kivu (Bukavu, Kabare, Kalehe, Walungu, Uvira et Fizi).

Lot n°2 : Evaluation des besoins du groupe cible des Programmes de SOS Villages d'Enfants dans le Nord-Kivu (Goma, Rushuru, Nyiragongo, Béni, Butimbo et Masisi).

Table des matières

1.1	À propos de SOS Villages d'Enfants.....	3
1.2	Description des sites du programme et du contexte.....	3
1.3	Justification et objectif général de l'évaluation des besoins.....	3
2.1	Processus de soumission d'une proposition.....	3
2.2	Documents constitutifs du dossier.....	4
2.3	Échéance pour la soumission.....	4
2.4	Modification et retrait de la soumission.....	4
2.5	Signature du contrat.....	4
2.6	Droits de SOS Villages d'Enfants Bénin.....	5
2.7	Évaluation des propositions.....	5
3.1	Préparation de l'évaluation des besoins.....	6
3.1.1	<i>Objectif global</i>	6
3.1.3	<i>Champ d'application</i>	6
3.2	Collecte et analyse des données.....	6
3.2.1	<i>Module A : Analyse du groupe cible</i>	7
3.2.2	<i>Module B: Analyse des atouts et des besoins de la communauté (analyse PESTLE)</i>	7
	<i>Module C : Analyse des parties prenantes</i>	8
3.3	Partager les résultats :.....	8
3.4	Livrables attendus :.....	9
3.5	Timetable.....	9
3.6	Qualification du chercheur / de l'équipe de recherche.....	9
3.7	Dispositions logistiques.....	10
3.8	Durée du contrat et modalités de paiement.....	10
3.9	Préavis de retard.....	10
3.10	Droits d'auteur et autres droits de propriété.....	10
3.11	Résiliation de l'accord.....	11
4.1	Politique de protection de l'enfance et code de conduite de SOS Villages d'Enfants.....	12
4.2	Formulaire de soumission d'offre / Fiche identification.....	13
4.3	Formulaire d'expériences antérieures.....	14
4.4	Formulaire de demande de prix.....	15
4.5	Proposition technique (directive).....	16
	Structure du rapport d'évaluation des besoins.....	17

1 Contexte et justification

1.1 À propos de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants est l'organisation faîtière de la fédération mondiale de 135 associations nationales SOS Villages d'Enfants, qui travaillent dans plus de 2500 sites de programmes dans le monde. Nous travaillons ensemble avec une seule vision : chaque enfant appartient à une famille et grandit dans l'amour, le respect et la sécurité.

SOS Villages d'Enfants représente l'une des rares organisations à offrir une prise en charge de remplacement de type familial à long terme aux enfants qui ont perdu la prise charge parentale. Nous travaillons également avec les familles et les communautés vulnérables en les renforçant dans le but de prévenir la séparation de l'enfant avec sa famille. La prise en charge de remplacement SOS est généralement organisée sous la forme d'un groupe de familles, où chaque professionnel de la prise en charge s'occupe d'un petit groupe d'enfants.

1.2 Description des sites du programme et du contexte

Les villages d'enfants SOS ont commencé à fonctionner en RD Congo en 1989 suite à un accord entre le gouvernement et SOS Villages d'Enfants International. Le premier village d'enfants a été ouvert à Bukavu en 1989. Par la suite, un autre village d'enfants SOS a été construit à Uvira en 1997 à la suite d'un programme d'aide d'urgence et le dernier à Kinshasa/N'Sélé en 2011. Depuis plus de 30 ans, SOS Villages d'Enfants offre des services de prise en charge de remplacement (Prise en charge de type familial et Prise en charge dans des Foyers pour petits groupes), et des services de prévention de la séparation de l'enfant avec la famille. Le modèle de prise en charge de type familial proposé considère également la nécessité pour ces enfants et jeunes de réintégrer leurs familles et/ou communautés d'origine (si cela est dans leur intérêt supérieur) afin de participer à la vie de leur société et aller vers la vie active et citoyenne. Le groupe cible de SOS Villages d'Enfants reste essentiellement les enfants et jeunes privés de la prise la prise en charge parentale ou risquant d'en être privés et vivant dans une vulnérabilité accrue.

Au 31 décembre 2021, à travers les services de prise en charge alternative, SOS Villages d'Enfants en RD Congo a pris en charge 570 enfants et jeunes, incluant 301 garçons et 269 filles dans 38 maisons familiales parmi lesquelles 18 sont intégrées dans les communautés. Les services de renforcement de familles comptaient 5 705 participants dont 2 698 enfants et jeunes (1 337 filles et 1 361 garçons). Les structures médicales (Bukavu et Uvira), avec une population totale des aires de Santé estimée à 30 386 personnes, ont rendu un total de 21 472 services à la communauté pour un taux de fréquentation de 82,4%.

1.3 Justification et objectif général de l'évaluation des besoins

L'évaluation des besoins est une analyse objective de la situation du groupe cible dans un site précis visant à identifier les besoins qui le caractérisent ainsi que les parties prenantes qui y évoluent.

L'objectif général de cette étude est d'aider les membres du personnel à l'échelle nationale et du programme, d'une part, à évaluer la pertinence de nos services au regard des besoins du groupe cible, afin de déterminer si nous sommes la partie prenante la mieux placée pour intervenir dans les localités / communautés concernées, et d'autre part, à fournir des informations actualisées sur le contexte et les besoins les plus importants du groupe cible.

Les recommandations fournies dans le rapport d'évaluation des besoins sont essentielles pour développer des services et des interventions sur mesure, et devront être de qualité et pouvoir servir de base pour développer un concept de programme.

2 Informations générales sur l'appel à propositions

2.1 Processus de soumission d'une proposition

Cette offre est ouverte à tous les prestataires nationaux (consultants indépendants ou sociétés) légalement constitués et pouvant fournir les services demandés. Le soumissionnaire doit assumer

tous les coûts de l'offre ; les coûts d'une proposition ne peuvent pas être inclus comme coûts directs de la mission. La proposition et tous les documents supplémentaires doivent être soumis en français. L'offre financière doit être libellée en dollars américains. Les lots mis à soumission sont au nombre de deux (02) et libellés comme il suit :

- **Lot N°1** : Evaluation des besoins du groupe cible des Programmes de SOS Villages d'Enfants dans le Sud-Kivu (Bukavu, Kabare, Kalehe, Walungu, Uvira et Fizi) ;
- **Lot n°2** : Evaluation des besoins du groupe cible des Programmes de SOS Villages d'Enfants dans le Nord-Kivu (Goma, Rushuru, Nyiragongo, Béni, Butimbo et Masisi).

Les propositions doivent être envoyées par voie électronique sous format PDF au Directeur National à l'adresse achat.sosrdc@sos-rdc.org. L'objet des mails doit indiquer clairement « Proposition technique pour le Lot N°..... (numéro du lot) par la société (titre du consultant) » et « Proposition financière pour le Lot N°..... (numéro du lot) par la société/le consultant (titre du consultant) ».

Veillez vous assurer que les propositions technique et financière sont envoyées dans deux fichiers distincts au format PDF, par lot, mais dans un mail unique. Le soumissionnaire peut soumissionner pour plusieurs lots mais un seul soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

Au cours du processus d'évaluation, les offres techniques seront ouvertes et évaluées en premier. La partie financière des propositions retenues après l'évaluation de la proposition technique sera ouverte dans un deuxième temps.

2.2 Documents constitutifs du dossier

Le dossier d'appel d'offre doit être composé :

- d'un formulaire de soumission d'offre / identification ;
- d'un formulaire d'expériences antérieures ;
- des attestations des expériences antérieures dans la réalisation du même type d'évaluation ;
- d'un formulaire de barème de prix (dans un fichier PDF séparé) ;
- d'une proposition technique ;
- du/des CV du/des membre(s) de l'équipe de recherche, y compris la/les localisation(s) géographique(s) actuelle(s) ;
- de trois références (au moins deux d'entre elles doivent connaître le travail de SOS Villages d'Enfants) ;
- d'un exemple de rapport d'évaluation récent/pertinent produit par le consultant/équipe.

2.3 Échéance pour la soumission

Les propositions doivent être envoyées par voie électronique sous format PDF au Directeur National à l'adresse achat.sosrdc@sos-rdc.org **au plus tard le 26 février 2023** avant la fin de la journée. **Les propositions reçues après la date limite ne seront pas prises en compte.**

2.4 Modification et retrait de la soumission

Les propositions peuvent être retirées sur demande écrite avant la date de clôture de la présente offre. Toute correction ou modification doit être reçue avant la date de clôture. Les modifications doivent être clairement indiquées par rapport à la proposition initiale. Tout manquement à cette obligation sera aux risques et périls du soumissionnaire.

2.5 Signature du contrat

SOS Villages d'Enfants informera le soumissionnaire retenu et lui enverra le formulaire de contrat par voie électronique. L'adjudicataire signera et datera le contrat, et le retournera à SOS Villages d'Enfants en RD Congo dans les trois (03) jours calendaires suivant la réception du contrat. Une fois le contrat signé par les deux parties, le soumissionnaire retenu devra fournir les services conformément au calendrier de livraison défini dans l'offre.

Veillez noter que l'évaluation des besoins suivra une approche modulaire avec une contractualisation optionnelle des modules B et C.

2.6 Droits de SOS Villages d'Enfants Bénin

SOS Villages d'Enfants en République Démocratique du Congo se réserve les droits :

- de contacter une ou toutes les références fournies par le(s) soumissionnaire(s) ;
- de demander des données supplémentaires ou complémentaires au(x) soumissionnaire(s) ;
- d'organiser des entretiens avec le(s) soumissionnaire(s) ;
- de rejeter tout ou partie des propositions soumises ;
- d'accepter toute proposition en tout ou en partie ;
- de négocier avec le(s) consultant(s) qui a(ont) obtenu la meilleure note/le meilleur classement, c'est-à-dire celui(ceux) qui fournit(nt) la(les) proposition(s) présentant la meilleure valeur globale ;
- de passer un contrat avec un nombre quelconque de candidats, selon les besoins, pour atteindre les objectifs globaux de l'évaluation ;
- de ne pas donner suite à la présente offre.

2.7 Évaluation des propositions

Après l'ouverture des offres, chaque proposition sera évaluée d'abord sur sa qualité et sa conformité techniques, puis sur son prix. La proposition présentant la meilleure valeur globale, composée de la valeur technique et du prix, sera considérée. La proposition technique est évaluée sur la base de sa conformité aux termes de référence (TdR). Il peut être demandé aux soumissionnaires de fournir des informations supplémentaires (présentation virtuelle ou entretien téléphonique) à SOS Villages d'Enfants sur les services proposés. Les critères de sélection sont les suivants :

- ↳ **Méthodologie** : La méthodologie proposée pour l'évaluation est appropriée. Qualité et pertinence de la proposition par rapport aux termes de référence, processus détaillé d'assurance qualité.
- ↳ **Calendrier/plan de travail** : Le calendrier/plan de travail est réaliste et répond aux besoins du programme. Le rapport est définitif disponible au plus tard le 28 avril 2023.
- ↳ **Coût** : Le coût de la proposition est raisonnable et réalisable, compte tenu des autres aspects de la proposition et devra prendre en compte l'approche modulaire optionnelle énoncée dans la méthodologie (offre financière par module). Le coût de l'offre ne devra pas dépasser la somme totale de **huit mille dollars américains (8'000 USD) par lot**.
- ↳ **Qualification, réputation et compétence du consultant/équipe de consultants** : La formation et l'expérience des consultants en matière d'évaluations et de recommandations des organisations pour lesquelles il(s) a(ont) précédemment travaillé.

3 Termes de références

L'évaluation des besoins suit une approche modulaire et se déroule en plusieurs étapes. Le contrat initial ne comprendra que le module A (analyse des groupes cibles). Sur la base des résultats du module A, un contrat ultérieur peut être conclu pour passer au module B (analyse des atouts et des besoins de la communauté). Sur la base des résultats du module B, le module C (analyse des parties prenantes) peut faire l'objet d'un contrat. Le calendrier proposé ci-dessous reflète cette approche modulaire. L'étape 1 (préparation), qui comprend la soumission et l'approbation du rapport initial, ne commencera qu'après la conclusion du contrat.

Chacun des modules énumérés ci-dessous comprend des questions clés et se termine par une question de réflexion critique, qui permet de déterminer si l'évaluation des besoins doit être poursuivie ou non. Des résultats (préliminaires) sont donc nécessaires après chaque module, afin de planifier la suite du processus.

3.1 Préparation de l'évaluation des besoins

Entreprendre tous les préparatifs nécessaires à l'évaluation sur le terrain : proposer une méthodologie détaillée, mener des recherches documentaires, identifier les informateurs clés, planifier le processus de collecte des données, l'organisation et la logistique, et préparer le calendrier des visites sur le terrain. **Soumettre et faire approuver la conception et la méthodologie affinées de l'évaluation dans un rapport initial : documenter (i) la mise en place méthodologique proposée, (ii) les outils de collecte de données adaptés localement et proposés.** Préparation des listes de contrôle, des listes de participants et d'autres informations de gestion/organisation pour la collecte des données. Cette phase de préparation sera aussi l'occasion de mettre en place l'équipe.

3.1.1 Objectif global

L'objectif général de cette mission est d'analyser l'ampleur (nombre, catégories, situation du groupe cible au niveau de tous les sites) afin d'identifier les problèmes qui se posent, les atouts de la communauté et les parties prenantes existantes. De façon spécifique, il s'agit :

- de fournir les statistiques sur la cible prioritaire de SOS Villages d'Enfants en RD Congo ;
- d'analyser la situation afin d'identifier les facteurs de risque auxquels les enfants font face et leur niveau de vulnérabilité, ainsi que les atouts et les besoins de ce groupe cible ;
- d'analyser les réponses existantes ;
- de déterminer la ou les parties prenantes les mieux placées ;
- de formuler un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations ;
- de rédiger un rapport définitif d'évaluation des besoins.

3.1.3 Champ d'application

L'évaluation portera sur la situation des enfants et jeunes du groupe cible de SOS Villages d'Enfants en RD Congo afin de déterminer leurs besoins réels en matière de prise en charge.

3.2 Collecte et analyse des données

L'évaluation des besoins suit une approche modulaire. Pour chaque étape, les actions suivantes doivent être réalisées :

- Collecte des données selon la méthodologie et les outils convenus avec l'équipe de SOS Villages d'Enfants en RDC ;
- Analyse des données, y compris la question de la réflexion critique (voir ci-dessus) et les décisions de poursuivre ou non (pour les modules B et C).

La méthodologie devrait être basée sur l'approche de gestion axée sur les résultats de SOS Villages d'Enfants, *outil 1. Evaluation des besoins, (un bref aperçu des questions clés est fourni ci-dessous)*, qui sera partagé avec les consultants après la signature du contrat, et peut être adapté et détaillé davantage. Toute modification ou adaptation doit être décrite dans le rapport initial.

Le processus de collecte des données doit être proposé par le consultant et doit inclure, par exemple, des entretiens avec les parties prenantes telles que les représentants du groupe cible, les dirigeants communautaires et les représentants de la municipalité, les ONG (y compris SOS) et d'autres parties prenantes clés, des enquêtes auprès des ménages pour recueillir des données sur les enfants et les jeunes ; diverses sources de recherche documentaire telles que les rapports internes et externes disponibles ; l'analyse des statistiques et des faits clés sur le site et le pays. La proposition technique doit inclure une brève section sur la méthodologie proposée. Après la

signature du contrat, un rapport initial est attendu (voir les produits livrables ci-dessus) afin de convenir de la méthodologie détaillée.

3.2.1 Module A : Analyse du groupe cible

L'objectif de cette étape est de collecter des données primaires et secondaires sur les conditions de vie des enfants et des personnes qui s'en occupent et les facteurs de risque des enfants de cette communauté afin d'estimer combien d'entre eux font partie de notre groupe cible. Les groupes spécifiques d'enfants qui vivent dans des situations vulnérables varient d'un endroit à l'autre, ainsi qu'au fil du temps. Il est donc essentiel de se faire une idée précise de la taille estimée du groupe cible et des niveaux de vulnérabilité de la communauté. Une enquête quantitative sera menée auprès des ménages et les données seront extrapolées pour avoir une estimation réelle des enfants par niveau de vulnérabilité.

Questions clés :

- Combien d'enfants de la communauté appartiennent à l'un des sous-types de groupes cibles suivants (étape 1 : collecte des données selon la méthodologie convenue ; étape 2 : analyse des données) :
 - Les enfants vivent sans personne responsable de prise en charge. Il y a une absence de prise en charge parentale. Le bien-être et le développement de l'enfant sont gravement menacés.
 - Les enfants vivent avec un responsable d'enfants, mais il y a des lacunes dans la prise en charge. Le bien-être et le développement de l'enfant sont gravement menacés et/ou le risque de séparation est élevé.
 - Les enfants vivent avec une personne qui s'occupe d'eux, mais il y a des lacunes dans la prise en charge. Le bien-être et le développement de l'enfant sont menacés au fil du temps et/ou le risque de séparation augmente si l'enfant est laissé sans surveillance.
 - Les enfants vivent avec une autre personne qui s'occupe d'eux et reçoivent une prise en charge de qualité constante, mais il existe peut-être un cadre de prise en charge plus approprié.
- Quelles sont leurs situations habituelles, leurs relations avec les personnes qui s'occupent d'eux (le cas échéant) et les facteurs de risque critiques auxquels ils sont confrontés ?
Catégories proposées pour l'analyse, informations qualitatives et quantitatives à recueillir :
 - Dans quelle mesure les besoins des enfants sont-ils satisfaits ?
 - Quelle est la capacité moyenne des parents à s'occuper de leurs enfants (y compris des informations sur la violence domestique, la discrimination) ?
 - Revenu moyen des familles du groupe cible ?
 - Conditions de logement et de vie typiques
 - Vie sociale typique, et compétences entrepreneuriales ou d'employabilité des jeunes, combien de jeunes ne sont pas inscrits dans un emploi, une éducation ou une formation ?
 - Besoins majeurs des enfants / des personnes en charge qui ont besoin d'un soutien particulier (par exemple en cas de handicap) ?

Réflexion critique : y a-t-il suffisamment d'enfants dans les catégories de groupes cibles énumérées ci-dessus, qui sont confrontés à des facteurs de risque critiques justifiant une analyse plus approfondie ? Fiche d'analyse préliminaire des groupes cibles à soumettre pour étayer la décision de passer ou non aux modules suivants.

Facultatif, en fonction des résultats du module A :

3.2.2 Module B: Analyse des atouts et des besoins de la communauté (analyse PESTLE)

Les réponses à la situation des enfants de notre groupe cible évoluent dans le temps. La situation d'un enfant qui a perdu ou risque de perdre la prise en charge de ses parents dépend fortement de trois éléments :

1. La réaction des familles et des communautés
2. Les efforts gouvernementaux en matière de santé publique et infantile
3. Les systèmes sanitaires nationaux

Il est donc essentiel d'en savoir plus sur le contexte communautaire, en particulier sur les atouts de la communauté par rapport à notre groupe cible. Les atouts de la communauté aident à identifier les besoins non satisfaits, qui sont les différences entre la situation actuelle de notre groupe cible et ce qu'elle devrait être.

Questions clés :

- Quelles sont les atouts (structures communautaires, politiques, potentialités, etc.) en place pour répondre à la vulnérabilité du groupe cible ? Analyse des atouts de la communauté (analyse PESTLE, première colonne)
- Quels sont les besoins non satisfaits (analyse PESTLE, deuxième colonne) dans la communauté en question.

Réflexion critique : Y a-t-il des besoins non satisfaits ? résumé des atouts et des besoins ; fiche préliminaire d'analyse PESTLE à soumettre pour étayer la décision de passer ou non au module suivant.

Facultatif, en fonction des résultats du module B :

Module C : Analyse des parties prenantes

Une analyse des parties prenantes examine la motivation et la capacité des parties prenantes présentes dans la communauté. Cela permet de formuler une recommandation éclairée et fondée sur des preuves quant aux personnes les mieux placées pour répondre aux besoins identifiés. Une partie prenante la mieux placée est une personne qui a l'intérêt, le pouvoir et la capacité de répondre de manière efficace et efficiente aux besoins.

Questions clés :

- Quelles sont les parties prenantes qui interviennent dans la zone, avec leur pouvoir, leur attitude et leur intérêt respectifs (fiche d'analyse des parties prenantes) ?
- Quelle est la partie prenante la mieux placée pour répondre en cas de nécessité d'une intervention ?

3.3 Partager les résultats :

Fournir des recommandations dans le rapport d'évaluation des besoins (rapport préliminaire d'abord, rapport final), sur la base de l'analyse des données, des questions de réflexion critique et des conclusions les plus importantes. Fournir d'abord un rapport préliminaire. Ce rapport comprend les éléments suivants :

- a) Identification du groupe cible ;
- b) Identification des atouts et besoins de la communauté ;
- c) Recommandations sur les personnes les mieux placées pour répondre aux besoins ;
- d) Justification de la décision de poursuivre ou d'arrêter l'évaluation des besoins (sur la base des données collectées et analysées) ;
- e) Recommandations pour SOS Villages d'Enfants.

Les étapes suivantes sont attendues :

- Préparation d'un projet de rapport en français
- Présentation des résultats au personnel du programme / du bureau national / de l'équipe Internationale (face à face).
- Après avoir reçu les commentaires des différentes parties prenantes - finaliser le rapport et le soumettre en anglais et en français

3.4 Livrables attendus :

1. Documentation des activités réalisées (par exemple, les entretiens) ;
2. Note de la conception et de la méthodologie de l'évaluation des besoins dans un rapport initial ;
3. Première version du rapport final en français ;
4. Présentation des résultats préliminaires à SOS Villages d'Enfants en RD Congo (face à face) ;
5. Rapport final en anglais et en français ;
6. Base de données appurée de l'enquête quantitative.

3.5 Timetable

Activités	Dates	Nombre jours	Localisation	
			Sud-Kivu	Nord-Kivu
Préparer le module A d'évaluation des besoins et soumettre à l'organisation les méthodes de collecte de données et les partenaires d'entretien suggérés (rapport initial).	05/03/2023	03 jours	NA	NA
Effectuer la collecte de données (entretiens, enquêtes ménages, recherches documentaires, etc.) pour le module A .	12/03/2023	13 jours	Sud-Kivu	Nord-Kivu
Analyser les données, préparer le projet d'analyse du groupe cible et partager avec à l'organisation (module A)	15/03/2023	03 jours	NA	NA
Réunion de présentation des résultats de l'analyse du groupe cible (module A)	17/03/2023	02 jours	Bukavu	
FACULTATIF : Contrat sur le module B				
Effectuer la collecte de données (entretiens, etc.) pour le module B .	24/03/2023	05 jours	Sud-Kivu	Nord-Kivu
Analyser les données et préparer le projet d'analyse des atouts et des besoins de la communauté et partager avec à l'organisation (module B)	27/03/2023	03 jours	NA	NA
Réunion de présentation des résultats de l'analyse des atouts et des besoins de la communauté (module B)	29/03/2023	02 jours	Bukavu	
FACULTATIF : Contrat sur le module C				
Effectuer la collecte de données (entretiens, etc.) pour le module C .	09/04/2023	09 jours	Sud-Kivu	Nord-Kivu
Analyser les données et préparer le projet d'analyse des parties prenantes (module C)	12/04/2023	03 jours	NA	NA
Réunion de présentation des résultats de l'analyse des parties prenantes (module C)	14/04/2023	02 jours	Bukavu	
Partage des résultats				
Préparer le projet de rapport (provisoire) et partager avec à l'organisation	17/04/2023	03 jours	NA	NA
Intégrer les commentaires et préparer le rapport final et la présentation.	24/04/2023	07 jours	Bukavu	
Envoi / partage du rapport final	28/04/2023	04 jours	E-mail	E-mail

3.6 Qualification du chercheur / de l'équipe de recherche

Le chercheur / l'équipe de chercheurs doit avoir :

- a) Des compétences avérées (expériences antérieures) en matière d'évaluation de projets/programmes, y compris les évaluations formatives de programmes/évaluations des besoins.
- b) Une bonne compréhension du développement de la situation des enfants en RD Congo.
- c) Une bonne compréhension des droits de l'enfant et des questions touchant les enfants vulnérables et leurs familles
- d) Bonnes compétences en matière de facilitation, d'organisation et de relations interpersonnelles
- e) Une expérience avérée des processus participatifs et des méthodes de collecte de données (y compris des méthodes de collecte de données adaptées à l'âge)
- f) De solides compétences analytiques et conceptuelles
- g) Excellentes compétences en matière de communication écrite

3.7 Dispositions logistiques

Sur le lieu du programme, l'hébergement et le transport sur le terrain seront organisés par SOS Villages d'Enfants en RD Congo, y compris la prise en charge complète des coûts pendant toute la durée du séjour du ou des chercheurs (à ne pas inclure dans la proposition de prix). Le personnel au niveau national ou local (SOS) sera disponible pour aider à organiser les entretiens, y compris la prise de contact avec SOS, l'annonce et la préparation locale de l'évaluation, la mise en relation avec les responsables de la communauté et les autorités nationales si nécessaire.

3.8 Durée du contrat et modalités de paiement

Le paiement ne sera effectué qu'après l'acceptation par SOS Villages d'Enfants en RDC du travail effectué conformément aux livrables décrits ci-dessus. Les propositions financières doivent inclure les paiements échelonnés proposés. Le paiement sera effectué par virement bancaire dans la devise de facturation et est dû 30 jours après réception de la facture et acceptation du travail.

Financement et paiement : Le consultant sera payé par SOS Villages d'Enfants en RDC comme suit :

- 25% à la soumission et à l'approbation du rapport initial
- 25 % à l'achèvement du rapport préliminaire
- 50% à l'achèvement du rapport final

En fonction des modules qui ont été contractés, le paiement comprendra les honoraires pour la collecte et l'analyse des données des modules A, B et C (B et C en option). Le rapport final comprend tous les modules réalisés.

Durée du contrat : le contrat est effectif à partir du moment où il a été signé jusqu'à l'acceptation des travaux par l'équipe du projet.

3.9 Préavis de retard

Si l'adjudicataire rencontre un retard dans l'exécution du contrat, qui peut être excusable en raison de circonstances inévitables, le contractant doit informer SOS Villages d'Enfants en RDC par écrit des causes de ce retard dans un délai d'une (1) semaine à compter du début du retard. Après réception de l'avis de retard du contractant, SOS Villages d'Enfants en RDC analysera les faits et l'ampleur du retard et prolongera le délai d'exécution si, à son avis, les faits justifient une telle prolongation.

3.10 Droits d'auteur et autres droits de propriété

SOS Villages d'Enfants est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété, y compris, mais sans s'y limiter, les droits d'auteur et les marques déposées, en ce qui concerne les produits, les procédés, les inventions, les idées, le savoir-faire ou les documents et autres matériels que le contractant a développés pour SOS Villages d'Enfants en RDC dans le cadre du contrat et qui ont un rapport direct avec l'exécution du contrat ou qui sont produits, préparés ou collectés en conséquence de l'exécution du contrat. Le contractant reconnaît et accepte que ces

produits, documents et autres matériels constituent des œuvres réalisées pour le compte de SOS Villages d'Enfants en RDC.

Tous les matériaux : entretiens, rapports, recommandations et toutes les autres données compilées par ou reçues par le contractant dans le cadre du contrat sont la propriété de SOS Villages d'Enfants et doivent être traités de manière confidentielle, et ne doivent être remis qu'aux fonctionnaires autorisés de SOS Villages d'Enfants en RDC à la fin du travail dans le cadre du contrat. Le consultant externe est tenu de remettre à SOS Villages d'Enfants en RDC toutes les données brutes recueillies au cours de l'évaluation.

3.11 Résiliation de l'accord

SOS Villages d'Enfants en RDC se réserve le droit de résilier sans motif le présent contrat à tout moment moyennant un préavis écrit de quarante-cinq (45) jours adressé au contractant, auquel cas SOS Villages d'Enfants en RDC remboursera au contractant tous les frais raisonnables qu'il aura engagés avant la réception de l'avis de résiliation.

SOS Villages d'Enfants en RD Congo se réserve le droit de résilier le contrat sans aucune obligation financière si le contractant ne respecte pas ses obligations, et ce sans préavis :

- Calendrier convenu avec l'équipe de SOS Villages d'Enfants en RD Congo ;
- Retrait ou remplacement de personnel clé sans avoir obtenu l'accord écrit de SOS Villages d'Enfants en RD Congo ;
- Les livrables ne sont pas conformes aux exigences des termes de référence et du guide de recherche.

4. Annexe

4.1 Politique de protection de l'enfance et code de conduite de SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants International dispose d'une politique de protection de l'enfance et d'un code de conduite que tous les consultants devront respecter et devront signer une déclaration d'engagement envers cette politique. Cela se fera à la signature du contrat, en même temps qu'une orientation des consultants sur les processus internes de protection de l'enfance et les règles de protection des données.

Avant le début effectif de la collecte des données, un contrôle de police doit être effectué, au cas où un contact direct avec les participants au programme et/ou des données sensibles seraient prévus.

En plus de ce qui précède, il convient de prendre en compte les domaines clés suivants en matière d'éthique : <http://childethics.com/ethical%20guidance/>.

Graham, A., Powell, M., Taylor, N., Anderson, D. & Fitzgerald, R. (2013). La recherche éthique impliquant des enfants. Florence : Bureau de la recherche de l'UNICEF - Innocenti.

Il est demandé au soumissionnaire retenu d'obtenir le consentement écrit de tous les participants au processus d'évaluation et/ou de leurs tuteurs/représentants officiels (le cas échéant).

4.2 Formulaire de soumission d'offre / Fiche identification

Ce formulaire d'offre doit être complété, signé et renvoyé à SOS Villages d'Enfants en RDC. Les offres doivent refléter les instructions décrites dans la demande de proposition et les termes de référence. Toute demande d'information concernant la présente demande de proposition doit être envoyée à Monsieur le Directeur National de SOS Villages d'Enfants en République Démocratique du Congo via le mail : Achat.Sosrdc@sos-rdc.org.

Le soussigné, ayant lu l'intégralité de la demande de propositions, y compris toutes les pièces jointes, offre par la présente de fournir les services spécifiés dans le calendrier au prix indiqué dans le formulaire de calendrier des prix, conformément aux termes de référence inclus dans le présent document.

Offre de service pour : *[insérer l'organisation et le nom]*.

1. Nom de la société/institution/Nom de l'individu _____

2. Adresse, Pays : _____

3. Téléphone : _____ Fax _____ Site web _____

4. Date de création (pour les entreprises) : _____

5. Nom du représentant légal (si applicable) : _____

6. Personne de contact : _____ Email : _____

7. Type d'entreprise : Ltd. Autre _____

8. Nombre du personnel : _____

9. Filiales dans la région :

Indiquez le nom des filiales et leur adresse

a) _____

b) _____

c) _____

Validité de l'offre : valable jusqu'au : _____

Date :

Signature et Cachet

4.3 Formulaire d'expériences antérieures

Description <i>(services et produits fournis aux clients en rapport avec la présente demande de propositions)</i>	Client	Personne de contact/téléphone, adresse électronique	Date d'affectation (de/à)

4.4 Formulaire de demande de prix

La proposition financière doit inclure toutes les taxes.

N°	Activité	Personnel concerné	Nombre de personnes	Nombre de jours	Tarif journalier	Prix total par ligne	Pourcentage du prix total
			A	B	C	D=AxBxC	E=D/F
01	Développement d'une méthodologie de collecte de données (rapport de démarrage)						
02	Module A : collecte et analyse des données						
03	<i>OPTIONNEL</i> : Module B : collecte et analyse des données						
04	<i>OPTIONNEL</i> : Module C : collecte et analyse des données						
05	Première version du rapport final						
06	Rapport final						
Prix total (F)							100%

L'hébergement et le transport local sont pris en charge par SOS et ne doivent pas être inclus dans la proposition de prix.

Cette proposition doit être autorisée, signée et tamponnée.

(Nom de l'organisation)

Nom du représentant

Adresse :

Téléphone / Fax / Email :

4.5 Proposition technique (directive)

Nom de l'organisation/de la firme/du consultant indépendant	
Nom de la personne de contact pour cette proposition (pour l'organisation/la firme)	
Adresse:	
Téléphone/Fax :	
Courriel :	

L'offre technique doit être présentée de manière concise et structurée dans l'ordre suivant pour inclure, sans nécessairement s'y limiter, les informations énumérées ci-dessous.

1. Qualité et pertinence de la proposition technique

- Description de toutes les actions liées à la définition de la méthodologie de collecte des données et à la réalisation de l'évaluation des besoins
- Plan de travail réaliste avec des échéances conformes aux termes de référence
- Processus détaillé d'assurance qualité pour la collecte et l'analyse des données

2. Qualification et expertise de l'entreprise/organisation/équipe de consultants soumettant la proposition

- Réputation de l'entreprise/organisation et du personnel et du/des consultant(s) individuel(s) (compétence et fiabilité) dans la réalisation des évaluations
- Pertinence de :
 - Connaissances spécialisées
 - Expertise avérée dans la réalisation d'évaluations formatives
- CV du personnel clé

Structure du rapport d'évaluation des besoins

Le rapport final d'évaluation des besoins doit être basé sur le plan proposé :

PAGE DE COUVERTURE (1 page)

[La page de couverture du rapport doit comprendre le nom du programme, le pays, la date, l'agence chargée de la mise en œuvre de l'évaluation, le nom des auteurs].

RÉSUMÉ EXÉCUTIF (1 page, principales conclusions)

1. INTRODUCTION (1 page)

1.1 Aperçu de la situation géographique et brève description de la situation nationale des droits de l'enfant.

1.2 Description des questions clés et des objectifs

2. MÉTHODOLOGIE (2 pages)

2.1 Description de l'ensemble du processus d'évaluation, de l'équipe de recherche et de la méthodologie.

2.2 Méthodologie de collecte des données

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES BESOINS (3 pages)

2.1 Analyse des groupes cibles

[Inclure le tableau d'analyse du groupe cible et le résumé narratif qui répond à la question de réflexion critique].

2.2 Analyse des atouts et des besoins de la communauté

[Inclure le tableau d'analyse PESTLE et le résumé narratif qui répond à la question de réflexion critique].

2.3 Analyse des parties prenantes

[Inclure le tableau d'analyse des parties prenantes et le résumé narratif qui recommande les personnes les mieux placées].

3. RÉSUMÉ NARRATIF ET RECOMMANDATIONS (3-5 pages)

[Analysez les principaux résultats et donnez des recommandations sur l'opportunité pour SOS de mettre en œuvre un programme dans ce lieu.]